



The Voice of OECD Business

---

Org. anglais

## La Stratégie de l'OCDE pour la croissance verte : au-delà de la crise

*Note de discussion pour la consultation avec la Commission de liaison de l'OCDE*

24 novembre 2009

### Introduction

1. En juin 2009, la réunion du Conseil au niveau des Ministres de l'OCDE a adopté la Déclaration sur la croissance verte et invité l'Organisation à élaborer une Stratégie pour la croissance verte dans le cadre d'un projet transversal, afin de faciliter la reprise économique et une croissance durable sur le plan environnemental et social. Le BIAC se félicite du lancement de cette stratégie, qui tombe au bon moment compte tenu des grands défis que nous devons relever.
2. Pour les milieux d'affaires, la croissance verte n'est pas un concept nouveau. Depuis quelques décennies, les consommateurs privilégient de plus en plus des produits et des pratiques durables, et des efforts sont déployés dans le but d'éliminer les coûts inutiles, ce qui encourage les entreprises à investir dans toute une palette de secteurs et permet d'améliorer considérablement l'efficacité. Dans le même temps, les entreprises ont pu développer de nouveaux secteurs et de nouvelles opportunités commerciales en grande partie grâce à l'innovation. Il est par conséquent essentiel de créer le cadre d'investissement adéquat pour que les milieux d'affaires apportent leur contribution à la croissance verte. Les milieux d'affaires ont besoin de clarté et d'un cadre international qui leur permette d'investir en toute confiance.
3. Il est difficile de définir la croissance verte. Pour les milieux d'affaires, il ne doit pas y avoir de séparation entre les secteurs « verts » et les secteurs traditionnels, car tous les secteurs industriels offrent des possibilités de développer des approches « vertes ». La croissance verte doit se comprendre comme un processus continu qui demande aux décideurs politiques, aux consommateurs et aux entreprises de différents secteurs, « existants » et « futurs », de tendre vers une croissance durable sur le plan économique et environnemental.
4. La croissance verte doit être considérée globalement et mise en relation avec d'autres grands problèmes mondiaux, comme la sécurité alimentaire, l'eau, la santé,

---

la sécurité énergétique et la lutte contre la pauvreté. Des politiques publiques doivent être élaborées et coordonnées à l'échelle de la planète, avec toutes les parties prenantes, y compris les milieux d'affaires, les consommateurs et la société civile. La crise économique ne doit pas servir de prétexte pour relâcher les efforts de long terme visant à atteindre une croissance durable. Ce qu'il faut, c'est un signal mondial à long terme, étayé par des politiques publiques prévisibles, car c'est ce qui encouragera des solutions reposant sur le marché, permettant aux investisseurs privés et publics d'allouer avec efficacité les rares fonds disponibles pour l'investissement qui joueront un rôle décisif dans la croissance verte, et plus généralement dans l'« écologisation » de nos économies, à plus longue échéance.

5. L'attention du monde entier se concentre actuellement sur la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique, qui se tiendra à Copenhague, et sur les efforts visant à négocier un ambitieux accord international. Le BIAC est convaincu qu'il est crucial de parvenir à un accord équilibré à Copenhague, qui donnera aux milieux d'affaires un cadre acceptable et stable pour dynamiser l'investissement et encourager le développement technologique tout en tenant compte des problèmes mondiaux évoqués ci-dessus.
6. Cette contribution présente l'opinion des milieux d'affaires en ce qui concerne l'investissement, les échanges, l'innovation, l'emploi, les compétences et la coopération mondiale, qui sont, à notre avis, des éléments incontournables si l'on veut parvenir à une croissance verte mondiale.

## **La contribution des entreprises à une économie plus verte**

7. Un investissement ciblé, l'innovation et les initiatives privées permettront à l'économie mondiale de relever le défi d'une reprise économique durable en tenant compte des problèmes sociétaux et environnementaux. Les entreprises jouent et doivent continuer de jouer un rôle majeur dans la mise en œuvre de la croissance verte, et ce, de nombreuses façons, y compris via la réduction des conséquences environnementales des processus de production, l'utilisation efficace des ressources naturelles, la prévention du gaspillage et le développement de nouveaux produits et services.
8. La contribution des entreprises à une économie plus verte concernera tous les secteurs industriels. Les industries traditionnelles, comme par exemple, la métallurgie, la sidérurgie et la chimie contribuent à de nombreuses industries « vertes » et par conséquent à l'économie en général, et les soutiennent. À leur tour, les secteurs traditionnels adopteront des technologies innovantes issues des industries « vertes ».
9. Aujourd'hui, nombre d'entreprises sont engagées dans des projets tournés vers l'avenir qui allient écologie et commerce. La protection de l'environnement et du climat peut tirer le développement économique et induire de nouvelles opportunités commerciales. Il est important de s'appuyer sur les avantages technologiques non

---

pas uniquement pour relever les défis environnementaux, mais pour créer des emplois durables.

10. Dans le même temps, de plus en plus d'entreprises issues des secteurs les plus divers utilisent une approche reposant sur le cycle de vie pour améliorer leurs produits à chaque niveau de la chaîne d'approvisionnement. Tous les effets d'un produit, de l'extraction et de la transformation de la matière première à son évacuation, peuvent être inclus dans cette approche<sup>1</sup>.

## Au-delà de la crise

11. Conjugés à des mesures monétaires et financières exceptionnelles, les plans de relance adoptés en réaction à la crise économique ont contribué incontestablement à remédier très largement aux conséquences immédiates de la récession et ont inspiré des mesures concrètes pour faciliter la croissance verte. Il est encourageant de constater que les mesures de protection de l'environnement figuraient parmi les priorités dans nombre de plans de relance mis en place par des pays de l'OCDE comme par des non-membres, en particulier la Chine et la Corée<sup>2</sup>. Comme l'a affirmé le sommet du G20 à Pittsburgh, les gouvernements doivent continuer de mettre en œuvre ces programmes de relance pour soutenir l'activité économique jusqu'à ce que la reprise s'installe clairement.
12. Cependant, la reprise reste faible et le creusement des déficits publics suscite des inquiétudes. La reprise à long terme ne peut pas passer uniquement par des subventions continues à la création d'emplois ou par des initiatives vertes. Les pouvoirs publics doivent donc concevoir des processus transparents et crédibles pour mettre un terme à cet extraordinaire soutien budgétaire, monétaire et au secteur financier. Il faut revenir à une création durable d'entreprises et d'emplois, accompagnée par des initiatives et des investissements du secteur privé tirés par un marché concurrentiel et orientés, dans la mesure du possible, vers la croissance verte. Même si les mesures à court terme ont un rôle à jouer, l'accent doit être mis sur des solutions durables à long terme.

---

<sup>1</sup> Pour illustrer la contribution des secteurs traditionnels, le Conseil international des associations de la chimie (ICCA) vient de publier un rapport mondial qui révèle que la réduction des émissions de gaz à effet de serre réalisée par l'industrie chimique est plus de deux fois supérieure aux émissions de ce secteur.

<sup>2</sup> Contribution de l'OCDE : « *Trade and economic effects of responses to the economic crisis* », TAD/TC(2009)2.

---

## Principales considérations des entreprises vis-à-vis de la Stratégie de l'OCDE pour la croissance verte

### Des investissements pour une « écologisation de l'économie »

13. Les changements indispensables pour bâtir une économie durable nécessiteront des investissements considérables dans les technologies à faibles émissions de carbone, les centrales électriques avancées de tous types, les réseaux intelligents, les activités manufacturières, équipements, appareils électriques, bâtiments et moyens de transport écoénergétiques. La mise en place du bon cadre d'investissement doit par conséquent constituer une priorité absolue de la Stratégie pour la croissance verte.
14. Ce cadre doit non seulement assurer les conditions de l'investissement dans des industries à faibles émissions de carbone, comme la production d'énergie et de technologies propres, mais aussi améliorer les opportunités d'investissement dans toute l'économie, car elles font partie intégrante de la solution permettant de parvenir à une croissance verte. Cet élargissement visant à améliorer l'investissement doit également être considéré dans le contexte d'autres défis mondiaux, tels que la sécurité alimentaire, la santé, l'eau, la sécurité énergétique et le développement.
15. Les gouvernements ont un rôle clé à jouer pour instaurer le cadre politique et les partenariats qui transformeront l'économie mondiale, produiront une croissance verte et permettront au secteur privé d'agir comme l'un des principaux agents d'une économie plus verte. En raison de leur rôle central, les milieux d'affaires doivent continuer à participer pleinement aux débats visant à identifier les moyens les plus efficaces d'instaurer plus rapidement une économie à faibles émissions de carbone.
16. Les obstacles aux investissements des entreprises doivent être levés en tenant compte des cycles d'investissement souvent longs. Le développement et le déploiement à l'échelle mondiale de technologies avancées pour lutter contre le changement climatique et d'autres problèmes environnementaux nécessiteront des cadres institutionnels adaptés, y compris une protection adéquate des droits de propriété intellectuelle, afin d'accélérer la diffusion de technologies. De même, il est nécessaire d'améliorer les conditions de prêt et l'accès aux capitaux pour les entreprises qui réalisent des investissements dans l'innovation verte. Dans le même temps, des cadres adaptés doivent s'appuyer sur des mesures fiscales exemptes de distorsions et sur une réglementation propice à des conditions de concurrence qui facilitent, pour les entreprises, les activités transfrontières génératrices de croissance<sup>3</sup>.
17. A la fois les pays membres et non-membres de l'OCDE bénéficieront de l'instauration de cadres d'investissement, de conditions de marché et d'incitations favorables, qui

---

<sup>3</sup> Par exemple, le projet de l'OCDE sur le traitement fiscal des permis d'émission négociables constitue une opportunité importante pour identifier les bonnes pratiques dans ce domaine et écarter les barrières fiscales aux échanges transfrontières qui sont liées à ces mécanismes.

---

permettront les investissements nécessaires. Lorsque le bon cadre réglementaire, juridique et économique sera en place, les entreprises tournées vers l'avenir, qui mettent à profit leur expérience et leur savoir-faire sur leur marché national et à l'étranger, pourront améliorer leurs performances environnementales tout en contribuant à la croissance économique.

## Résister au protectionnisme dans les échanges et l'investissement

18. La liberté des échanges et des investissements internationaux constitue un élément fondamental ainsi que le moteur principal d'une croissance économique mondiale durable sur le plan environnemental et social, laquelle est susceptible d'améliorer le bien-être économique à long terme. La réapparition du protectionnisme en réaction à la crise économique et financière, sous la forme d'une hausse des droits de douane, d'obstacles non tarifaires, de préférence donnée aux produits nationaux ou à l'approvisionnement local, de crédits à l'exportation qui faussent la concurrence internationale, ainsi que de mesures protectionnistes vis-à-vis de l'IDE, fait par conséquent peser une grave menace sur la croissance et la reprise mondiales.
19. En ce qui concerne spécifiquement la croissance verte, si les milieux d'affaires sont d'accord pour que les pouvoirs publics soutiennent davantage les priorités écologiques, il est également essentiel de faire preuve de vigilance. Le volet vert du plan de relance a été étoffé (il est estimé à environ 16 % en moyenne et considérablement plus important dans certains pays)<sup>4</sup>. Mais il importe tout autant que les pouvoirs publics n'adoptent pas des politiques publiques qui protègent leurs propres industries vertes s'ils veulent que ces effets positifs se concrétisent. Il est en conséquence indispensable d'adopter des politiques non discriminatoires qui soutiennent la croissance verte, et l'utilisation des mécanismes de subvention doit respecter pleinement l'accord de l'OMC sur les subventions.
20. Le protectionnisme « vert » peut revêtir de nombreuses formes, tant à la frontière que derrière la frontière. Les mesures d'ajustement aux frontières ont très peu de chances d'être mises en place de manière à éviter les fuites de carbone, et risquent d'induire un surcroît de procédures et des conditions inéquitables. Ce n'est donc pas la méthode qui convient pour convaincre les autres pays d'adopter des objectifs de réduction de CO<sub>2</sub> plus stricts.
21. Le protectionnisme sous la forme de mesures « derrière la frontière » est fortement contreproductif (subventions aux industries environnementales du pays, aides à l'investissement dans les secteurs verts exclusivement accordées à des entreprises du pays ou introduction d'une réglementation environnementale qui désavantage les industries concurrentes au niveau international). Sous couvert de satisfaire à des objectifs environnementaux, ce protectionnisme vert freinera fortement l'instauration d'une croissance verte au niveau mondial.

---

<sup>4</sup> Rapport préliminaire de l'OCDE, TAD/TC(2009)2.

- 
22. Toute subvention doit donc reposer sur une approche générale et non discriminatoire, qui traite sur un pied d'égalité les entreprises étrangères et locales. Tant à l'international que dans un pays donné, il est essentiel que les mesures de relance soient conçues de manière à préserver les conditions équitables d'une concurrence loyale.

## La croissance par l'innovation

23. L'innovation est un impératif pour l'expansion de la productivité, car elle permet de relever des défis mondiaux et de progresser sur la voie d'une croissance verte. Elle doit donc être considérée comme une priorité absolue par les décideurs des différents ministères. Il faut pour cela un engagement politique de haut niveau, un leadership et une coordination des politiques publiques, grâce à une approche à l'échelle de l'ensemble du gouvernement. Si les entreprises ont un rôle crucial à jouer dans ce domaine, les pouvoirs publics doivent, eux, mettre en place le cadre sur lequel s'appuieront la recherche et le développement, et la commercialisation de technologies prometteuses, et ils doivent favoriser l'innovation, à la fois technologique et non-technologique, susceptible de conduire à une croissance verte de l'économie en général.
24. L'innovation est nécessaire dans des technologies très diverses. Elle requiert des avancées majeures dans le développement et le déploiement de technologies clés, une meilleure mise à profit des connaissances et technologies existantes par-delà les secteurs et les frontières géographiques, et une intensification de la coopération internationale et publique-privée. Il nous faut envisager toutes les options car nous aurons besoin d'une large palette de technologies vertes.
25. Pour ce faire, il faudra favoriser la coopération internationale et créer le cadre adéquat pour que les entreprises puissent investir, en gardant à l'esprit que les investisseurs ont besoin d'un horizon de long terme, stable et transparent. Lorsqu'elles analysent les situations économiques, les autorités de la concurrence en particulier doivent veiller à accorder le niveau d'attention requis à l'innovation. Nous devons également renforcer les capacités à construire dans de multiples domaines, y compris, par exemple, l'efficacité énergétique, l'urbanisme, la construction et la gestion des déchets.
26. Les milieux d'affaires appellent à une plus grande cohérence des mesures visant à stimuler l'innovation et l'entrepreneuriat. Le BIAC soutient donc l'élaboration d'une stratégie transversale de l'OCDE pour l'innovation, qui cherche à tirer parti de l'innovation afin de dynamiser et de pérenniser la croissance et le développement, et d'aider à remédier à des problèmes mondiaux de plus en plus urgents. Il est essentiel de disposer d'un cadre stable et cohérent, qui incite le secteur privé à investir et à s'engager dans une coopération technologique. Un bon système de droits de propriété intellectuelle, assorti de mesures d'exécution efficaces, constitue un élément clé de ce cadre, car les droits de propriété intellectuelle sont indispensables au développement et à la diffusion des technologies nouvelles et existantes.

---

27. De l'avis du BIAC, la stratégie de l'OCDE pour l'innovation ainsi que ses travaux sur l'éco-innovation et la production durable doivent apporter une contribution majeure à la Stratégie de l'OCDE pour la croissance verte. En outre, la poursuite des travaux sur la diffusion de l'efficacité énergétique dans l'industrie, le transport, le bâtiment, et telle qu'appliquée par les consommateurs dans leur ensemble, reste tout aussi importante.

## Le rôle des technologies de l'information et des communications

28. Les TIC constituent un exemple de technologie innovante, qui permet une croissance verte<sup>5</sup>. Les TIC et Internet favorisent des gains d'efficacité et de productivité dans les activités manufacturières, la prestation de services et les méthodes de travail. Ils participent à la réduction de la consommation d'énergie et à la gestion de ressources rares. À cet égard, l'« écologisation des TIC » importe autant que l'« écologisation par les TIC ».

29. Les gouvernements doivent continuer à garantir une réglementation et des politiques publiques qui soutiennent l'innovation dans les TIC et les dépenses d'équipement dans l'infrastructure de télécommunications, tels que les réseaux à large bande et à haut débit, qui sont nécessaires pour accueillir et rendre « verts » les applications des TIC dans tous les secteurs.

## L'emploi et la croissance verte

30. On a beaucoup mis l'accent sur ce que l'on a appelé les emplois verts, comme sources non négligeables de création d'emplois. Cependant tous les emplois peuvent et doivent être rendus « plus verts ».

31. Comme nous l'avons déjà indiqué ici, sans les industries traditionnelles telles que la sidérurgie et la chimie, les innovations « vertes », comme l'énergie éolienne et l'isolation, n'existeraient pas. L'existence d'emplois dits « verts » dépend souvent d'emplois auxquels ce qualificatif ne s'applique pas. Les milieux d'affaires encouragent les pouvoirs publics à penser davantage en termes d'« écologisation » (greening) que de « vert » (green). En réalité, l'écologisation des emplois existants est déjà à l'œuvre via l'utilisation de technologies telles que les TIC, qui permettent de réduire les déplacements et de promouvoir des formes de travail plus flexibles, comme le télétravail.

32. Il est par ailleurs important d'encourager aussi rapidement que possible la création d'emplois dans des secteurs innovants émergents et l'innovation dans des secteurs plus traditionnels. Si le développement de nouvelles industries et technologies jouera un rôle majeur dans la reprise et dans la création d'emplois, il est irréaliste de penser

---

<sup>5</sup> Exemples d'applications vertes des TIC : réseaux intelligents, transports non polluants, conception et utilisation de bâtiments propres. Les TIC constituent également d'importantes plateformes d'information pour des industries efficaces en énergie. Des avancées telles que le *cloud computing* (externalisation des ressources numériques des entreprises) améliorent considérablement l'évolutivité des TIC via Internet et leur capacité à soutenir une croissance verte.

---

que cela remédiera à la crise de l'emploi. La modification du bouquet énergétique et des processus industriels de l'économie mondiale est un processus de longue haleine qui imposera aux milieux d'affaires et aux gouvernements des investissements massifs sur la durée, notamment dans l'éducation et la formation. L'une et l'autre sont en effet essentielles pour permettre aux individus comme aux entreprises de s'adapter et de pénétrer dans ces secteurs de croissance nouveaux et innovants.

## **Éducation et compétences au profit de la croissance verte**

33. Sans les compétences appropriées, nous ne serons pas à même de parvenir à une croissance verte. L'éducation et la formation sont par conséquent nécessaires non seulement pour parer aux pénuries de travailleurs hautement qualifiés dans les secteurs économiques clés, y compris les secteurs récents, mais aussi pour aider les individus à s'adapter à une écologisation des emplois dans tous les secteurs.
34. Premièrement, si l'on veut être sûr que les questions de croissance durable seront traitées correctement, il faudra une réorientation des programmes scolaires et des programmes de formation des enseignants, depuis l'éducation de la petite enfance à l'enseignement tertiaire et à l'enseignement et à la formation professionnels. Outre la mise en place des compétences générales assurant l'employabilité, il convient de s'attacher particulièrement à encourager l'éducation en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques. Les programmes d'enseignement et de formation professionnels doivent affiner l'expertise spécifique à un secteur et les compétences acquises dans le cadre du travail, afin de suivre le rythme des avancées dans l'élaboration de la politique publique, l'évolution des technologies, mais aussi répondre aux problèmes environnementaux. Lorsqu'ils sont transparents et efficaces, les partenariats entre les milieux d'affaires et les pouvoirs publics peuvent contribuer à la transmission du savoir-faire pratique nécessaire à une économie plus verte.
35. Deuxièmement, il faut s'attacher à sensibiliser le grand public via des structures d'éducation formelles et informelles qui permettent de communiquer une information objective et factuelle. Il s'agit d'élargir le débat, au sein de la population, sur la stratégie de croissance verte et des nouvelles technologies, et donc de permettre une meilleure acceptation des politiques publiques, des investissements requis et des nouvelles technologies.

## **Nécessité d'une coopération mondiale**

36. Le succès de la Stratégie de l'OCDE pour la croissance verte dépendra fortement de la participation active des grandes économies émergentes. En effet, plusieurs, notamment la Chine et l'Inde, n'étaient pas signataires de la Déclaration 2009 de l'OCDE sur la croissance verte. Nous en appelons à l'OCDE pour qu'elle associe activement ces pays « sur un pied d'égalité », afin d'en savoir davantage sur les mesures proactives et les bonnes pratiques mises en œuvre à la fois par les pays de l'OCDE et par les pays non-membres.

---

37. La Stratégie pour la croissance verte représente une réelle opportunité d'accélérer un « engagement renforcé », qui doit être facilité par un groupe de travail attaché à promouvoir un dialogue crédible et interactif avec des pays émergents clés. Le processus de Heiligendamm-L'Aquila pourrait constituer un modèle intéressant à cet égard. Le BIAC est prêt à contribuer à ce processus via ses membres des pays de l'OCDE et ses membres observateurs venant d'un nombre croissant de fédérations industrielles de pays non-membres de l'OCDE<sup>6</sup>.

## Conclusion

38. Le BIAC apporte tout son soutien aux efforts de l'OCDE destinés à aider les gouvernements à favoriser la croissance économique tout en réduisant les émissions, la pollution et les déchets, en encourageant une utilisation plus efficace des ressources naturelles et en relevant les autres défis mondiaux. La Stratégie doit s'appuyer sur les leçons tirées de l'analyse menée par l'OCDE et sur les initiatives actuelles, telles que la Stratégie pour l'innovation, les travaux sur le développement durable et les contributions de nombreuses directions de l'OCDE. L'écologisation de la croissance est nécessaire partout dans le monde. Nous recommandons vivement de faire participer les pays non-membres à l'analyse réalisée par l'OCDE et à ses recommandations pour l'action publique.

39. Il convient que tous les pans de la société, y compris les pouvoirs publics, les consommateurs, les parties prenantes et les milieux d'affaires en général, considèrent la croissance verte, comme un objectif crucial, source d'amélioration du bien-être. Toutefois, cet objectif ne doit pas être envisagé de façon isolée : il doit englober des aspects tels que l'investissement, l'ouverture des marchés, l'innovation, le développement des compétences et l'entrepreneuriat, la création d'emplois durables et le développement de mesures venant soutenir l'analyse de ces questions et d'évaluer les avancées. Nous ne pourrions concrétiser le potentiel des stratégies pour la croissance verte dans tous les secteurs que si nous instaurons un cadre d'investissement adéquat, si nous favorisons l'innovation, si nous maintenons nos marchés ouverts, en y éliminant les distorsions, si nous améliorons les compétences et le capital humain et si nous mettons en place des politiques publiques stables et propices. Le BIAC se réjouit à l'avance du dialogue ouvert et constructif qui va s'ouvrir avec l'OCDE à l'heure où se met en place la Stratégie pour la croissance verte.

---

<sup>6</sup> Onze organisations industrielles nationales de dix pays différents participent actuellement au BIAC en tant qu'observateurs : l'Afrique du Sud, l'Argentine, le Brésil, le Chili, l'Inde, Israël, la Lettonie, le Maroc, la Russie et la Slovaquie.